



OBJECTIFS : Répondre aux obligations de l'Arrêté du 23 décembre 2011 relatif à la formation préparant à la fonction de prestataire de services et distributeurs de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap.

PROGRAMME DE LA FORMATION

PUBLIC

Personnels intervenant auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap

Personnels chargés de garantir l'application des règles professionnelles et de bonnes pratiques de délivrance des matériels et services non professionnels de santé.

PRE-REQUIS

Aucun diplôme ou compétence particulière n'est exigé

METHODES PEDAGOGIQUES

Le stage est consacré à l'enseignement pratique. Les cours théoriques alternent des séances de travail pratiques, des démonstrations, des mises en situations professionnelles

NOS FORMATEURS

Didier CATHELAIN

Module : Hygiène et sécurité et Environnement professionnel

Anne LEDEZ,

Module Relation et communication
Contexte réglementaire

EVALUATION

Evaluation des activités de formation selon le modèle de Kirkpatrick (niveau 1 à 3)

Une évaluation des acquis sera réalisée par sous forme de QCM, QROC et mise en pratique

VALIDATION VISEE

Attestation de formation

Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels

- Le système de santé et la protection sociale :
 - Organisation du système de santé au niveau national et régional (ministère chargé de la Santé ARS et les principales agences.
- Le parcours du dispositif médical mise sur le marché, conditions d'utilisation et matériovigilance, conditions de remboursement (LPPR), le déclenchement d'alerte
- Les différents régimes et organisation des caisses d'assurance maladie
- La CMU, les Mutuelles
- La réglementation : le décret 2006 – 1637 du 19 décembre 2006 y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap
 - Les règles professionnelles : secret professionnel, confidentialité, principes de dignité, éthique
 - Les règles de bonnes pratiques : la convention nationale de tiers payant
- L'arrêté du 19 décembre 2006 définissant les modalités de la délivrance mentionnée aux articles D.5232-10 et D.5232-12 et fixant la liste des matériels et services prévue à l'article L.5232-3 du code de la santé publique

Environnement professionnel

- identifier les différents acteurs et différentes structures intervenant auprès du patient, leur rôle et responsabilité :
 - professionnels de santé, établissement de santé, établissement et services sociaux et médico-sociaux, les partenaires institutionnels (MDPH, CLIC, ...)
- Les différents matériels et services

PRESTATAIRES DE SERVICES ET DISTRIBUTEURS DE MATERIELS (PSDM)

LIEU

FORMA'MED - OF-CFA
1, rue Léonard de Vinci
59160 CAPINGHEM

ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux personnes en situation à mobilité réduite.



Parking à disposition

Pour les personnes en situation de handicap, Forma'Med dispose de référents handicap. Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

☎ 03 20 64 54 76

✉ d.cathelain@formamed.fr

Consultation site Web:

www.formamed.fr

DUREE

Présentiel sur site FORMA'MED

4 jours (soit 28 h)

Horaires : De 9h00 à 17h00

Dates: nous contacter

Visio-conférence

4 jours ou 8 demi-journées selon la demande (nous consulter).

De 9h00-12h30 ou 13h30-17h00

Nombre de places limitées à 14 stagiaires

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription joint à remettre par mail ou inscription sur la plateforme.

Coût :

Individuel: 900.00 € N.T.T

Groupe: nous contacter

Une convention vous sera adressée dès réception de votre inscription.

Certification : QUALIOPI

PARTENARIAT

Tarifification spécifique pour les adhérents de l'OPCO EP.

Places limitées - Nous consulter

- Le rôle et les missions de l'intervenant et du garant
- Les règles professionnelles, de bonnes pratiques et d'éthique
- Les relations avec les différents acteurs au sein du parcours de soins
- Les méthodes et modalités d'évaluation de connaissances sur les matériels délivrés par les intervenants

Hygiène et sécurité :

- Les risques liés à l'hygiène des matériels et dispositifs médicaux suivant les quatre catégories
- Savoir les expliquer vis-à-vis de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap
- Les moyens de prévention
- Les relations professionnelles entre le prestataire de service et distributeur de matériel et les différents acteurs et la responsabilité du PSDM (alerte du médecin prescripteur ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas d'anomalie, information sur le suivi du matériel ...)
- Notion de matériovigilance ou de pharmacovigilance (signalement d'effets indésirables, le circuit du signalement, les acteurs, les outils, traçabilité et savoir expliquer les règles de signalement d'un événement indésirable)

Relation et communication :

- Définition de la maladie et du handicap
- Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité
- Les attitudes et comportements adaptés
- Notions de base sur la communication et relation à autrui

Conclusion

Tour de table avec les stagiaires en fin de formation sur l'appréciation de la formation